

" La Vie Batelière "

17

ORGANE MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA BATELLERIE FRANÇAISE

Vers l'abbé BELLANGER,

Pèlerinage aux Sources

Mes Chers Amis Bateliers,

J'écris ces lignes au cours d'un voyage qui m'a permis de visiter les Centres bateliers de Montceau-les-Mines et de Lyon.

A Montceau, c'était jour de bourse, et les bateaux étaient spécialement nombreux. J'ai été très heureux de constater par moi-même le beau travail accompli en faveur des bateliers par la Sœur Anne-Marie que je ne saurais trop féliciter, encourager, remercier. De même le foyer familial du Quai Rambeau à Lyon, la gare d'eau de Vaise sont des endroits que j'aurai vus, de mes yeux, et ne pourrai oublier, ni l'aimable accueil qui m'y fut réservé par les bateliers, leur aumônier et le Président de notre Entraide Sociale Batelière de Lyon, ni les paroles paternelles qui me furent adressées par Son Eminence le Cardinal Gerlier, Archevêque de Lyon.

Ce fut l'excellente première étape de mon voyage. Mais là, j'étais à moitié chemin du cher Abbé Bellanger et ne pouvais vraiment pas, ne pas tenter de le voir. Il m'a confié le « JE SERS » il y a dix-huit mois, vous devinez tout ce que nous avons à nous dire !

Un beau matin, alors qu'il revenait d'un douloureux pansement à l'hôpital d'Hyères, j'ai donc eu la joie de pénétrer dans sa chambre, de lui exprimer avec mes devoirs, tout ce que vous m'aviez confié pour lui, de lui remettre le livre de bord de son cher bateau avec toutes les signatures, tous les desseins qui sont accumulés depuis le dernier salon nautique ; et, croyez-moi, on ne pouvait faire plus de plaisir au cher malade qui en fut très touché.

Mais le fondateur de l'En-

traide Sociale Batelière n'a pas travaillé quinze ans pour la Batellerie Française, n'a pas jalonné de tous côtés vos voies navigables de tant de Centres actifs, de permanences vivantes, sans y penser souvent, ni sans aimer, de loin, apprendre ce qui s'y passe.

Nous avons donc parlé ensemble de ceux d'entre vous, Chers Mariniers, que l'un et l'autre nous pouvons connaître, mêlant vos noms de famille aux noms de vos bateaux, évoquant vos chers enfants pour qui se sont déroulées au « Je Sers » et dans tous nos Centres, tant de grandes cérémonies : baptêmes, premières communions, mariages.

L'Abbé Bellanger souhaite que vos syndicats mènent toujours le bon combat, que « l'Artisanat Batelier » conti-

nué à rayonner son expérience, que votre mutuelle de la Batellerie soit vivante, que tous vous profitiez des permanences qu'il a instituées à votre service, des dispensaires qu'il a ouverts pour vous. Il se réjouit du succès de nos cours par correspondance et de la réorganisation de la bibliothèque.

En saluant tous les centres de Conflans, Rouen, Vendhuile, Douai, Lille, Dunkerque, Béthune, Vitry - le - François, Nancy, Strasbourg, Marseille-Aubigny, Roanne, Montceau, Lyon, Bordeaux, Toulouse, et les autres !... Il offre chaque jour ses prières et ses souffrances, pour que de plus en plus, et de mieux en mieux, s'organise votre belle profession et atteigne son but d'Entraide Sociale Batelière.

J. BLAIZOT.

MARINIERS A L'HONNEUR



M. Félix KESTELOOT, patron de la péniche « Le Mytho », père de sept enfants, a été fait chevalier de la Légion d'honneur par M. PINAY, ministre des Travaux publics et des Transports. La cérémonie s'est déroulée aux Chantiers Navals, à Maurecourt (S.-et-O.). Notre cliché représente M. l'abbé BLAIZOT félicitant le récipiendaire.

Création de la Caisse

Le 26 juin dernier, au cours d'une réunion officieuse tenue à l'Office national de la Navigation, les représentants artisanaux de la Batellerie posaient le principe de la création d'une Caisse de Retraites propre à la Batellerie.

Le Comité national de l'Organisation autonome d'allocation vieillesse du Commerce et de l'Industrie, saisi de ce vœu, prenait l'initiative de convoquer tous les représentants artisanaux de la Batellerie suivant une proportion par syndicat identique à celle suivant laquelle ils sont représentés à la Caisse d'Allocations familiales de la Navigation intérieure. Ces représentants réunis le 24 octobre dernier jetaient les bases de la nouvelle Caisse.

A l'unanimité, ils désignaient MM. Regnoux comme président, Vantroyen et Boilot

similation d'une Caisse à l'autre se trouve encore accentuée par l'adoption d'un système de cotisation analogue à celui de la Caisse d'Allocations familiales. En effet, et bien que les cotisations retraites soient fixées forfaitairement en fonction de la classe choisie (1), il est apparu cependant qu'il y aurait intérêt à permettre aux marinières de s'acquitter à chaque voyage d'une partie de la cotisation à raison d'un pourcentage à la lettre de voiture, sauf à faire en fin d'année, le cas échéant, l'ajustement nécessaire entre le total des cotisations retenues sur le fret et la somme forfaitaire choisie.

Ainsi les adhérents disposeront-ils de modalités de paiement maxima.

Au point de vue des frais de répertoire, ils seront considérés comme ayant acquitté

de Retraites

comme vice-présidents, Bonne comme secrétaire et Lacombe comme trésorier.

Immédiatement et sur la proposition de M. Blanckaert, ils décidaient de fixer au 18, boulevard Montmartre, siège de la Caisse d'Allocations familiales, aux côtés de laquelle ils voulaient voir fonctionner la C.N.R.B., le siège de la nouvelle Caisse.

Ainsi se réalisait, sinon en droit, puisque Caisse de Retraites et Caisse d'Allocations familiales sont et doivent demeurer deux organismes distincts possédant chacun leur Conseil d'administration propre, du moins en fait, une union que tous s'accordent à reconnaître comme devant être profitable aux deux Caisses, notamment en réduisant leurs frais généraux de gestion.

Ce point étant acquis, l'as-

leurs cotisations en quatre versements trimestriels.

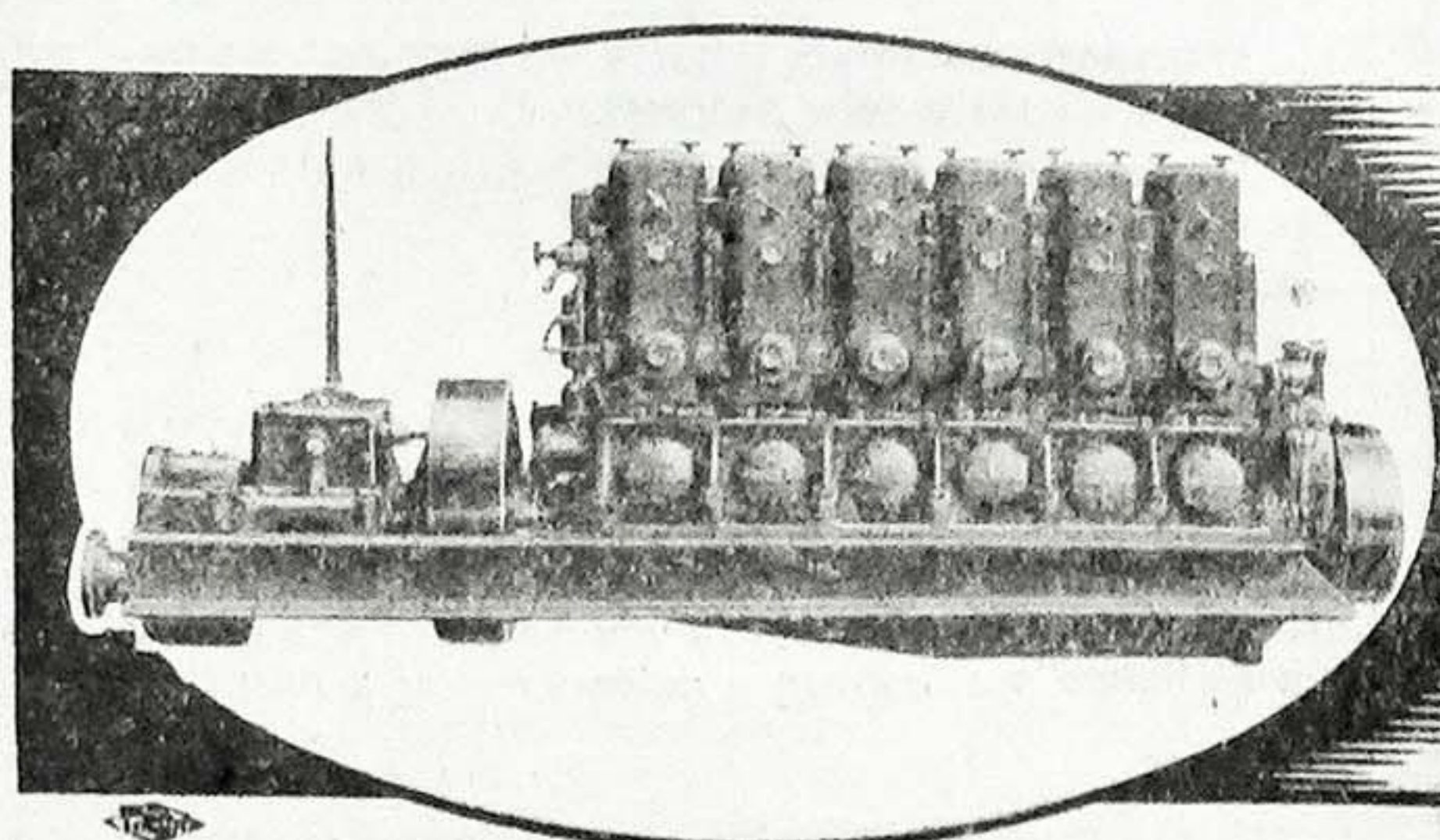
Naturellement, la possibilité est offerte à ceux qui le désireront de s'acquitter en un seul remboursement au début de l'année par le mode à leur convenance.

Pour ceux qui adopteront le système spécial à la Batellerie et décrit ci-dessus, ils seront dotés d'un carnet de cotisations analogue à celui qu'ils possèdent déjà pour les cotisations d'Allocations familiales et acquitteront comme ils le font déjà pour ces dernières, les cotisations dans les bureaux d'affrètement, lors de leur mise en tour.

Le pourcentage sera de 1 % pour ceux qui auront choisi la classe 2 minima et s'accroîtra de 0,50 % par classe supérieure (1,50 % pour la clas-

(Suite en 2^e page.)

de la Batellerie



Le moteur le plus utilisé dans la navigation fluviale

Le D.B.6 BAUDOUIN
75/90 cv

Demandez ce qu'ils en pensent à vos collègues qui l'emploient. Ils sont des centaines !

170 moteurs de ce modèle ont été commandés par la S.R.P.F.

MOTEURS BAUDOUIN

Siège social : 180, Boulevard Rabatau - MARSEILLE

Agence de PARIS : 21, Avenue de Suffren - Tél. : SUFFren 50-70

" La retraite des bateliers "

(Suite de la 1^{re} page.)

se 3, 2 % pour la classe 4, etc...).

Ceux-ci ont été calculés de telle sorte que pour un chiffre d'affaires moyen, l'adhérent n'ait, en fin d'année, qu'une somme très faible à verser pour solder sa cotisation annuelle.

En ce qui concerne les cotisations arriérées de 1949-1950 et 1951 (2), elles pourront être payées au gré de l'adhérent soit globalement, soit par fractions qu'il déterminera lui-même en fonction de ses possibilités. La seule obligation qui lui est imposée est qu'il se soit acquitté avant le 31 décembre 1953 ou avant de demander sa retraite.

Enfin, au nombre des problèmes propres à la Batellerie, sur lesquels le Conseil s'est immédiatement penché, figure le problème de la justification des activités batelières avant 1949. En effet, à partir du 1^{er} janvier 1949 seront seules prises en considération pour le calcul de la retraite, les années ayant donné lieu à versement des cotisations, la retraite étant proportionnelle au montant de la cotisation versée.

On sait cependant que les années d'activité antérieures à 1949 sont validées gratuitement à raison de 4 points de retraite par année. Restait donc à définir les conditions d'activité. Or, il suffit de prouver que l'on possédait un bateau pour avoir la qualité de transporteur par eau.

Aussi, les bénéficiaires auront-ils la possibilité de four-

nir une preuve très facile : celle de la propriété de leur bateau qui résultera d'un simple certificat de propriété délivré par l'ingénieur en chef du bureau auprès duquel leur (ou leurs, s'ils en ont plusieurs) bateau était immatriculé. Pour les sinistrés, la justification de cette dernière qualité sera suffisante.

En outre, cette dernière catégorie pourra bénéficier de certains avantages lorsque la reprise d'activité est postérieure à 1949.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés dès maintenant, par lettre, au siège de la Caisse, 18, boulevard Montmartre, Paris (9^e arr.).

De plus amples détails seront publiés dans cette rubrique ultérieurement.

N.D.L.R. — Nous donnerons dans un prochain article des renseignements sur le calcul des retraites.

(1) Nous rappelons que les cotisations ont été fixées depuis le 1^{er} juillet 1951, à :

8.400 frs par an pour la classe 2 (minimum obligatoire) correspondant à 6 points de retraite.	
11.200 frs par an pour la classe 3, correspondant à 8 points de retraite.	
14.000 frs » » 4 » 10 »	
16.800 frs » » 5 » 12 »	
25.200 frs » » 6 » 18 »	
33.600 frs » » 7 » 24 »	

A ces sommes s'ajoutent : un droit d'entrée de 100 frs pour la première année et une somme de 100 frs par versement pour frais de répertoire.

(2) N.D.L.R. — On sait que le point de départ du régime a été fixé par la loi du 17-1-1948 au 1^{er} janvier 1949. La Caisse de la Batellerie ne commençant à percevoir les cotisations qu'à partir du 1^{er} janvier 1952, les cotisations 1949, 50, 51 devront être payées en 52 et 53 ; en tout état de cause, avant de pouvoir prétendre au bénéfice de la retraite, du moins pour ceux qui ont exercé une activité pendant ces années.

La Fête de Noël à l'école E. Couteaux à Lille

Il est difficile de relater en quelques lignes la fête de Noël de l'École Batelière, qui s'est déroulée dans la grande et magnifique salle de l'établissement. M^{lle} Postiaux, directrice, était visiblement heureuse d'accueillir une véritable foule de familles et les amis de l'école parmi lesquels nous citerons M^{me} Lempereur, député du Nord, membre de la Commission de l'Éducation Nationale, et M. Dumas, ingénieur en chef des voies navigables.

Des benjamins avec leurs pipeaux qui ouvrirent le spectacle jusqu'à la « Revue des Nations », tous les enfants exécutèrent leur rôle avec beaucoup de talent. L'orchestre « Les jeunes bateliers » présenté par M. Dubois, le dévoué professeur de musique, fut une révélation de la soirée. Cette agréable séance avait demandé une préparation minutieuse, faite en dehors des heures de travail scolaire, elle a été possible grâce au dévouement de tous les collaborateurs et collaboratrices de M^{lle} Postiaux.

Deux allocutions furent prononcées, l'une par M^{lle} la Directrice qui salua ses hôtes et exprima sa joie

de voir s'accroître constamment le nombre des élèves, l'autre par M^{me} Lempereur qui insista sur l'importance de l'instruction et de l'éducation, et sur les efforts que les pouvoirs publics entendaient poursuivre en faveur de la scolarité des enfants bateliers.

CAISSE INDUSTRIELLE D'ASSURANCE MUTUELLE

Société d'assurance à forme mutuelle
Entreprise privée régie par le Décret-Loi du 14 juin 1938

ASSURANCES MARITIME, FLUVIALE ET TRANSPORTS

Siège Social et Bureaux
7, Rue de Madrid — PARIS (8^e)
Téléphone : LABorde 65-00
Adresse Télégraphique : CIAMET-PARIS
Assurances Responsabilité Civile, Incendie, Individuelles
MEME ADRESSE



La retraite, garantie contre la misère.

Nouvelles des centres

Noël a été célébré avec ferveur dans tous les Centres Bateliers. Outre les cérémonies religieuses, Conflans a eu son arbre de Noël ; Lille, sa veillée préparatoire à la Messe de Minuit. Les malades des hôpitaux n'ont pas été oubliés.

Douai, toujours dans l'ambiance de Noël, a réuni les vieux bateliers. Voici ce que l'on nous écrit :

NOEL DES VIEUX BATELIERS

A l'invitation de l'Entraide Sociale batelière, le jeudi 10 janvier, les vieux bateliers se sont réunis dans chaque quartier. Des élèves de l'Institution Sainte-Clotilde, de Douai, sont venues animer ces différentes réunions par des poésies et des chants de Noël, dans une ambiance toute familiale. Une distribution de colis de Noël termina chacune de ces réunions. Le lendemain, les infirmes et les malades reçurent à domicile le colis de Noël.

Partout, il y eut de l'émotion et de la joie !

MOTEURS DIESEL

MWM-BENZ

DE 5 A 1.000 CV

Stock de pièces de rechange d'origine

R. DE KONYA & C^{IE}

S. A. R. L. : 4, rue d'Aguesseau
PARIS 8^e - ANJOU 22-69
Téleg. : Konya Elyseding Paris

Problèmes humains de la Batellerie

Conférence faite au « Je Sers », le 10 octobre 1951

par A. DEPREESTER

numéroté des bateliers du Diocèse de Lille

La Batellerie tient, dans l'économie française, une place importante souvent ignorée ou méconnue.

Il arrive qu'on en parle, mais assez mal.

« Vagabonds d'eau douce », « chemineaux de la route mouvante », « bohémiens aquatiques », ces expressions plus ou moins heureuses pour désigner les mariniers, sont assez répandues mais ne suffisent pas à faire découvrir le monde de la batellerie.

On cite « Le chaland qui passe » d'Emile Verhaeren :

*Sur l'arrière de son bateau
Le batelier promène
Sa maison naine
Par les canaux.
Elle est joyeuse et nette et lisse, et glisse
Tranquillement sur le chemin des eaux,
Cloisons rouges et portes vertes,
Et blancs et luxurieux rideaux
Aux fenêtres ouvertes.*

mais l'art du poète ne dispense pas d'aller voir derrière le décor.

Le cinéma nous a donné, tout récemment, deux films : « La Passante », tirée du roman de Serge Groussard et « Les Amants de Bras Mort ». Ces deux productions que nous ne jugeons pas au point de vue moral, ne sont pas, comme certains l'ont dit, des documentaires sur la batellerie. Leurs auteurs n'ont pas eu cette intention et le spectateur ne doit pas se croire renseigné sur notre marine fluviale.

Nous nous efforcerons aujourd'hui d'être objectifs, d'aller plus loin que les apparences, en pleine vie professionnelle et au cœur de notre population batelière.

I. — QUELQUES JALONS

Je voudrais souligner d'abord quelques éléments importants qui nous guideront dans notre étude des « Problèmes humains » de la batellerie.

1^o) Nous avons à étudier une corporation ancienne, l'une des plus anciennes, mêlée à l'Histoire et à la Géographie de la France.

2^o) Une corporation originellement artisanale, dans le sens le plus complet de ce terme. C'est vraiment l'esprit d'initiative d'hommes isolés, parfois d'un groupe de familles, qui a créé la batellerie. Il faudrait faire en détail toute l'histoire de la navigation fluviale, elle serait éloquent, à ce point de vue. Une péniche est un moyen de transport mais avec cette particularité unique qu'il est habité par une famille. On peut même penser que ses dimensions et son tonnage se sont stabilisés aux chiffres actuels parce que le bateau de 300 tonnes peut être conduit par un homme aidé de sa femme. La principale conséquence est celle-ci : il est impossible d'examiner un problème batelier sans découvrir ses incidences sur la vie familiale du marinier.

3^o) La batellerie occupe une place importante dans notre économie. Malgré les concurrences qu'elle rencontre, elle transporte encore un tonnage de marchandises lourdes égal au tiers du tonnage transporté par la S.N.C.F., or le réseau des rivières et des canaux est bien moins dense que celui des voies ferrées.

4^o) Enfin, et cela découle de ce qui vient d'être dit, la batellerie représente un ensemble de problèmes humains qui s'imposent à notre attention, avec d'autant plus de force que le chiffre de la population batelière est important. On donne souvent le chiffre global de 80.000 personnes pour la batellerie dans son ensemble. On peut affirmer qu'il y a environ 50.000 Français vivant à bord des péniches classées par les récentes statistiques (1) de la façon suivante :

Transporteurs privés (flotte transportant les marchandises appartenant à leur propriétaire) : 1.974 bateaux.

Transporteurs publics (flotte transportant les marchandises d'autrui) :

— Compagnies : 3.400 bateaux ;

— Patrons bateliers : 4.200 bateaux.

Soit un total de 9.574 bateaux, et donc environ autant de familles. Les problèmes humains sont les mêmes pour toutes les familles, ils se compliquent et s'aggravent pour la fraction artisanale qui représente encore 44 % de notre flotte fluviale. On ne nous en voudra pas d'accorder ici une large audience aux légitimes doléances des artisans.

(à suivre)

(1) « La Navigation Intérieure », par Jouanique et Morice, p. 45. (Presses Universitaires de France.)

"Lettre ouverte" aux foyers bateliers

S'agit-il de fonder une association, un mouvement aux réunions officielles et fréquentes ?

Non, car le foyer, l'éducation des enfants, la profession sont autant de soucis qui laissent peu de loisirs pour une activité extérieure. Mais ce qui est possible, c'est entre nous, foyers chrétiens bateliers, UNE AMITIÉ PROFONDE ET ACTIVE.

Il faut pour cela mieux nous connaître, nous y gagnerions pour nous aider mutuellement.

Combien de fois dans notre vie spirituelle et familiale, des problèmes se posent à vous, difficiles à résoudre souvent ; mais ces difficultés, d'autres foyers aussi les ont rencontrées. Si nous en discutons ensemble ?

Nous nous réunissons bien parfois, entre amis, pour prendre le café ou passer une soirée ; il faut multiplier ces rencontres d'amitié et en profiter pour échanger des idées, confronter des points de vue, soumettre nos expériences.

Mais cela dans quel but ?

Nous sommes chrétiens, des chrétiens vivant dans un milieu qui a besoin de connaître le Christ. Notre rôle est clair, notre responsabilité indiscutable. C'est à nous, foyers bateliers chrétiens, de montrer aux bateliers NOS FRÈRES, le vrai visage du Christ.

Comment cela ?...

— En Le connaissant mieux nous-mêmes. — Pourquoi au hasard de nos rencontres, n'essayerions-nous pas de découvrir ensemble le Christ dans son Evangile ?

— Par l'amitié. — Si on pouvait dire en nous voyant ce que l'on disait des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment ».

— Par le service. — Elles sont innombrables les occasions de se rendre service entre voisins. Charité active qui nous met en accord avec le Christ et nous donne souvent l'occasion de Le faire aimer.

Voici tout simplement nos idées... Dites les vôtres ! Ensemble, nous en sommes sûrs, nous pouvons et devons faire quelque chose.

A vous notre message d'amitié et l'espoir de bientôt vous rencontrer.

René et Mauricette FRANÇOIS
Bateau « Amélie »

« La Vie Batelière » a ouvert pour nous cette chronique : « Foyers ». A nous de l'alimenter : articles, idées, récits seront les bienvenus.

Qu'en pensez-vous ?

On peut ne pas être d'accord avec l'auteur des lignes qui suivent. Le titre d'ailleurs pose une question : Qu'en pensez-vous ? Dites-nous si vous êtes pour ou contre. Le débat est ouvert et « La Vie Batelière » accueillera les réponses. Cette question intéressera tout le monde ; les jeunes diront leurs goûts et les anciens leur expérience.

J'ai déjà rencontré tel ou tel ménage de ruraux qui n'était pas pleinement heureux, qui ne trouvait pas son équilibre comme l'on dit. Souvent, cela vient de ce que l'un des deux époux, venu de la ville, ne s'habitue pas à la rude vie des champs et qu'il regrette la ville avec ses facilités et ses plaisirs. N'est-il pas à craindre que de telles situations ne se trouvent aussi dans la batellerie ?

Il peut y avoir d'heureuses exceptions, certes, mais, d'une façon générale, n'est-il pas souhaitable qu'un ménage batelier unisse un jeune batelier et une jeune batelière, que tous deux soient nés et qu'ils aient grandi dans des familles

batelières. C'est peut-être encore plus important pour la femme que pour l'homme. L'homme, en effet, accepte plus aisément une vie rude et s'adapte mieux à un nouveau genre de vie. La navigation, c'est tellement différent de la vie à terre.

Un soir, je reviens de Dorignies en longeant la Scarpe, pour rentrer chez moi. Devant moi, marche un homme jeune, coiffé de la casquette marinier, qui tient d'une main un cabas et de l'autre maintient une valise sur son épaule. Il s'arrête, dépose le cabas pour faire passer la valise sur l'autre épaule. J'arrive à sa hauteur :

— Bonsoir.

— Bonsoir.

— Je pourrais peut-être vous aider à porter quelque chose ?

— Merci, Monsieur ; c'est pas que c'est lourd, mais c'est gênant, et puis on va peut-être pas dans la même direction.

En effet, il va prendre l'escalier qui monte au pont de la sortie des eaux et prendre la route de la gare, tandis que je vais continuer le long de la Scarpe jusqu'à l'écluse du « Petit Bail ». J'ai tout de même le temps de lui demander le nom de son bateau.

— Je n'ai plus de bateau, me confie-t-il avec une expression de tristesse profonde. Ma femme ne s'habitait pas ! je vais vivre à terre.

— Votre femme était d'une famille batelière ?

— Non, elle était de la ville.

— Et alors, qu'allez-vous faire ?

— Je vais travailler en usine...

Entre-temps, nous sommes arrivés au pied de l'escalier. Avant de nous quitter, je lui dis en adieu : « Bon courage ; je vous souhaite de vous habituer à l'usine et à la ville. »

Et de nouveau seul, je songeais à ces gracieux animaux sauvages qui sont faits pour la liberté et qu'il est impossible d'élever dans l'état de domesticité, les lapins de garenne. Enfant, j'en ai fait l'essai. Si l'animal était assez fort, une nuit, il limait avec ses dents le grillage jusqu'à ce que l'orifice lui permit de s'évader et, le matin, je trouvais la cage déserte. Mais si c'était le fil de fer qui était le plus fort, mes lapereaux, à qui manquaient l'espace et la liberté, dépérissaient jusqu'à ce que je ne trouve plus, à côté de leur manger intact, que de petits cadavres...

Dans la grande famille batelière

NAISSANCES ET BAPTÊMES

STRASBOURG

Marlène RACZYNSKI, du bateau « Tourane », a été baptisée à Strasbourg, le 9 novembre 1951.

M^{me} et M. Joseph HOON, du bateau « Marthe », ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Marie-Jeanne, à Strasbourg, le 14 novembre 1951.

M^{me} et M. Antoine SCHIESS, du bateau « Cantenac », sont les heureux parents de Gilbert-Louis-Joseph. Strasbourg, le 5 novembre 1951.

M^{me} et M. Gilbert GLESS, bateau « Rapp », annoncent le baptême en l'église de Village-Neuf (Haut-Rhin), de leur fille Josiane-Irène, née le 8 novembre 1951.

CONFLANS (Je Sers)

Hervé GOUEMANT, bat. « Bi-Koro ».

Monique MORTREUX, bat. « Ebè ».

André PAUNNET, bat. « Sarreguemines ».

Bernard LORIA, bat. « Maroni ».

Arlette DONNEZ, bateau « Atomie ».

Jacques CASTELLE, bateau « Pluton ».

Melle CASTELLE, bateau « Junon ».

Raymond BOUTEILLER, bateau « Lamineur ».

Mireille GUENIN, bateau « Paul ».

Thérèse PETGER, Créteil.

Jackie GAILLY, bateau « L'Impartial ».

André BOURDAN, bateau « Home ».

MARIAGE

M. André PINNE (bateau « Naïade ») a épousé M^{lle} Lucie HENDERYCK (bat. « Lotus »), le 26 janvier, en l'église N.-D. de Consolation.

Nos vives félicitations et nos vœux de bonheur.

Le mariage de M. Louis BREYNART, de Conflans, avec M^{lle} Rosemonde BAURY a été célébré le 23 janvier, en l'église de Dorignies. Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

NOS DÉFUNTS

DUNKERQUE

M^{me} TURPINT, ancienne marinier, dont les funérailles ont eu lieu à Saint-Martin, le 19 janvier.

LILLE

M. Marceau DENIS (bateau « Allez-y voir »), décédé à Lille, le 20 novembre, administré des Sacraments.

M. Arthur TURCQ (bateau « Anere »), décédé à Lille, le 13 janvier, après une longue maladie, administré des Sacraments.

DOUAI

M^{me} BARBIEUX, décédée dans sa 71^e année, à bord du bateau « République ». Les funérailles ont eu lieu à Dorignies.

M^{me} V^{ve} LION, née Mathilde DETRON, décédée subitement à l'âge de 82 ans, le 24 octobre 1951, à Dorignies-les-Douai, chez ses enfants, M. et M^{me} Heintje, sinistrés du bateau « Demirebelle ».

M. Marc GUILAIN, ancien batelier, en résidence à Dorignies, décédé à l'âge de 69 ans, le 18 octobre 1951, à l'Hôtel-Dieu de Douai.

M. Louis COPPEE est décédé le 2 janvier, à l'âge de 92 ans. C'était sans doute le doyen d'âge de la batellerie française. Ses funérailles ont eu lieu le 4 janvier, en l'église de Dorignies.

M. Théodore CARPENTIER, ancien marinier, est décédé à Douai, le 22 janvier, à l'âge de 78 ans, muni des Sacraments de notre Mère la Sainte Eglise. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Dorignies, le 26 janvier.

M. Marceau DEWULF est décédé à Reims à l'âge de 54 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Dorignies, le 5 janvier.

Les familles DEWULF et VANDEVILLE remercient sincèrement de leur dévouement fraternel nos amis Allemand, bateau « Al-Jo » ; Broquet, bateau « Di-Ja » ; Blassiau, bateau « Garros » ; Haquette, bateau « Rève » ; de leur aide entière et efficace, M. Gallois, affréteur à Reims, ainsi que la Maison Delval-Plateau, à Dorignies ; les donateurs de plaques et couronnes et tous ceux qui ont assisté aux funérailles de notre cher disparu, Marceau DEWULF, bateau « Angèle », décédé dans la paix du Seigneur, le 30 décembre 1951, à REIMS, et inhumé au cimetière de Dorignies.

Bénédictio de bateaux

STRASBOURG

« Saint-Antoine de Padoue », à M. Bontems (Hesse).

« Parroy », à M. Lecomte (Béthune).

« ebrix », à M. Gremain (Roseudaël).

« Janine », à M. Gokelaert (Dunkerque).

« Fleur », à M. Millevert (Dunkerque).

« Willy », à M. Zègre (Dunkerque).

« Rajagav », à M. Abelleyt (Dunkerque).

« Annie », à M. Faustier.

« James », à M. Duvinage.

« Caprice », à M. Lescaut (Saint-Cloud).

« Sainte-Thérèse », à M. Grass (Herrlisheim).

« Linz », à M. Delannoy (Douai).

Le 18 décembre, a eu lieu, aux Chantiers de la S.C.A.R., à Strasbourg, la bénédiction du « Jean Goujon », de la C. N.F.R., M. Maurice Guillaume, de Sedan, capitaine.

Le parrain fut M. Bernard Guillaume et la marraine M^{me} Patricia Delcourt, du « Musée Grévin ».

DOUAI

« Franklin » dont le nouveau propriétaire, M. Vercammen, a été sinistré ; son ancien bateau, « Les deux Nations » a sombré en un quart d'heure, avec sa cargaison de pâte à papier et tout son mobilier, dans le port d'Anvers.

« Thérèse » dont le nouveau propriétaire, M. René Jaunet, a quitté le « Franklin ». Le « Thérèse » change de nom en même temps que de propriétaire. Il s'appellera désormais le « Pèlerin ».

« Solvay 34 », piloté par M. Casier.

« Saint-Rémy », à M. Druquier (Tertre, Belgique).

« Soleil », à M. Blanckeman (Watten).

« Cassini II », à M. André Dewaele-Lécot (Nouvilly).

« Lisieux », à M. Beckaert (Arques).

« Borysthène », à M. Goidin (Béthune).

LILLE

« Ogneram », à M. et M^{me} Bout, le 5 janvier.

Rédaction : Mlle BOUVIER 'Je Sers' Conflans Ste Honorine (S.&O.)

Capitaine courageux...

Rien qu'en lisant ce titre, tout de suite vous savez de qui il s'agit. Comme tous en effet, vous avez suivi dans les journaux quotidiens, la lutte héroïque que livra pendant quatorze jours et quatorze nuits le capitaine Carlsen, commandant le « FLYING ENTERPRISE ».

Sans doute vos bateaux ne se trouvent jamais dans une situation comparable ; mais tout de même, vous savez mieux que bien d'autres, ce que c'est qu'un bateau en détresse et quelle angoisse ressent le marin ou le batelier qui voit couler péniche ou navire après avoir tout tenté, mais sans ne pouvoir plus rien faire.

Il est réconfortant — ne trouvez-vous pas — maintenant qu'il est sauvé, de repenser à l'épopée vécue par cet homme si décidé, si calme, si consciencieux, si courageux en un mot !...

Le courage est une chose qu'on admire. Et c'est sans doute parce que c'est une vertu spécialement difficile à pratiquer.

Etes-vous courageuses chères jeunes ?... Posez-vous la question. Elle vaut la peine qu'on s'y arrête.

Etes-vous capable de vous dévouer pour sauver quelqu'un en danger ?... Oui, peut-être ! C'EST DU COURAGE !

Aimez-vous vous lever de bonne heure pour aider à la manœuvre et d'un geste adroit et vif fixer le filin sur le boulard ou encore jeter la planche qui vous relie à la terre ?... Oui, sans doute : C'EST DU COURAGE !

Plus simplement, êtes-vous toujours prête à rendre service non seulement à votre père, mais encore à votre mère dans les humbles travaux ménagers : à la cuisine, à la vaisselle, auprès de vos petits frères et sœurs ?... Je l'espère. CAR C'EST ENCORE DU COURAGE !

Malgré les railleries, les difficultés, l'entraînement, la solitude, êtes-vous restée fidèle à votre promesse de Communion Solennelle ?... Faites-vous tout le possible pour demeurer chrétienne ?... Comme je le voudrais ! C'EST UN VRAI COURAGE !...

Etes-vous toujours gentille, complaisante, souriante, joyeuse, même et surtout si vous n'en avez pas envie ?...

Alors, ça, c'est le plus merveilleux courage.
LA MESSAGERE.

VOICI LA NOUVELLE ANNÉE



Les ans naissent à minuit :
L'un arrive, l'autre fuit...
Je veux dire à tout le monde,
A ceux qui voguent sur l'onde,
A ceux qui rient dans leurs maisons,
Tous les vœux que nous faisons.
Tristan DEREME.

CONCOURS

Résultat - Projet

Notre concours de crèches organisé au moment de Noël nous a valu l'envoi de bien jolis dessins.

Les jeunes batelières, dont les noms suivent, méritent spécialement d'être félicitées.

Voici les noms de celles qui ont mérité — non spécialement des félicitations — mais un prix.

Qu'elles viennent les chercher au « Je Sers » ou qu'elles nous écrivent l'adresse où nous pourrions le leur faire parvenir. Pour Toulouse qui s'est très particulièrement distingué, les prix seront envoyés au Centre de l'E.S.B., rue Réclusane.

LISTE DES LAUREATES DU CONCOURS DES JOLIES CRECHES

Premiers prix : J. Bourdin, bateau Charline ; M. Droisart, bateau Porphyre ; J. Chaboche, Conflans ; R. Mondaine, bateau Cygne ; Pierrette et Bernadette Miquel, bateau Arc-en-Ciel ; J. Queniez, bateau Beaucaire.

Deuxièmes prix : Marie-Louise et Rose Jammes, bateau La Redorte ; Nicole Peneau, Conflans ; J. Laliadie, Toulouse ; Fr. Combes, bateau Montech.

Troisièmes prix : G. Jagard ; Daniel Voisin ; D. Aubriot ; A. Schouteter (du centre de Rouen) ; Gilberte et Noëlle Dupré, bateau Clémentine.

Nous vous proposons aujourd'hui un autre concours auquel toutes vous pourrez prendre part.

Lisez attentivement les conditions :

1°) Envoyez-nous une carte postale en noir représentant : un paysage, un canal ou une rivière navigable.

Cette carte devra représenter un coin (le plus joli possible). Mais, vous ne devez absolument pas nous adresser un cours d'eau non navigable — mais au contraire là, où peut aller votre péniche.

2°) Mettez au dos de la carte une phrase très courte, se rapportant à la rivière, au bateau, à la rive, à l'écluse, au port, ce que vous voulez. Mais à quelque chose ayant rapport avec l'eau.

Signez en indiquant votre nom, prénom, nom de votre bateau, votre âge et naturellement votre adresse.

Il y aura deux catégories : Celle des moins de 15 ans. Celle des plus âgées — ou des moins jeunes !

Les réponses devront nous parvenir à l'adresse suivante :

Concours de l'« Hironnelle »
Bateau « Je Sers »
CONFLANS-STE-HONORINE
(S.-et-O.)

Avant le 15 mars. Bon courage et bonne chance.

LA VIE BATELIÈRE

DIRECTION :
J. BLAIZOT

(Conflans-Sainte-Honorine)

et

A. DEPREESTER

Abonnements : 1 an : 200 frs.

Rédaction - Administration :

A. DEPREESTER

39, rue de la Monnaie, LILLE
C. C. Postal Lille : 276.93

LA NOUVELLE HIRONDELLE

Chères Jeunes,

Voilà un an déjà que nous avons essayé de redonner son envol à « L'Hironnelle » qui fut dans le passé, et qui reste le journal, le trait d'union des jeunes batelières. Déjà 200 d'entre vous ont été touchées et intéressées par notre petit bulletin ; et la preuve c'est qu'un certain nombre nous ont écrit à ce sujet et réclament le prochain numéro.

Eh bien !... ce prochain numéro, le voici. Ce ne sont plus les deux petites feuilles dactylographiées habituelles. « L'Hironnelle », désormais, fera partie de la « Vie Batelière ».

Lorsque vous êtes sur votre bateau, la famille entière est réunie : dans la cabine aux soirées d'hiver, sur le pont aux beaux jours d'été. C'est votre profession qui veut cela — et c'est bien beau, — plus qu'aucune autre famille, vous travaillez et vous vivez tous ensemble. Alors, il est juste que dans le journal de la famille qu'est « La Vie Batelière », vous ayez, vous les jeunes, votre place avec les vôtres.

C'est donc décidé : tous les deux mois, la « Vie Batelière » aura quelques colonnes pour vous. Et ainsi « L'Hironnelle » se posera sur de nouveaux bateaux, elle atteindra beaucoup de jeunes batelières qui nous diront ce qu'elles attendent de leur journal et y apporteront leurs idées et leurs désirs.

...Ne regrettons pas notre modeste petite feuille.

Un bouton de rose est fait pour s'épanouir en fleur.

Un oiseau doit bien, à un moment, ouvrir ses ailes et devenir oiseau.

Un petit enfant rêve du jour où il sera grand !...

Qui sait !... Notre petit journal deviendra peut-être le journal de centaines et de centaines de jeunes batelières !...

Qu'il s'épanouisse... Qu'il s'envole... Qu'il grandisse !... Pour votre joie à toutes, jeunes batelières.

AVIS

Nous vous rappelons que des cours par correspondance fonctionnent au « Je Sers ». Si cela vous intéresse vous pouvez toujours demander des renseignements (Cours par correspondance « Je Sers », Conflans).

Pour tout ce qui concerne l'« Hironnelle », s'adresser à M^{lle} BOUVIER, à bord du « Je Sers », Conflans-Ste-Honorine.

Soc. An. d'Imp. et Edit. du Nord. Lille
Le Gérant : A. DEPREESTER.

Vente et installation
MOTEURS DIESEL
sur bateau fer ou bois

Agence exclusive :

Moteurs VENDEUVRE
Installation et réparation
moteurs de toutes marques

S. E. C. M.

SAINTE-DENIS (Seine)
32, rue de la Briche

— Plaine : 09.31 —

LE CALENDRIER DE LA VIE BATELIÈRE

Un élégant calendrier reproduisant la photo de M. l'abbé Bellanger — 1 ex. : 50 francs franco — est en vente aux bureaux de la V. B.

Quantité limitée. Se hâter.

« BAGATELLE »

42, Rue Sarrail, ROUBAIX

CONFECTION

TISSUS DE ROUBAIX

CRAVATES

Réduction p. familles nombreuses

Réabonnements

Nous prions nos abonnés qui ont souscrit leur abonnement dans les premiers mois de 1951 de bien vouloir le renouveler dès réception de ce numéro, sans attendre un rappel.

C.P. Lille 276.93 A. Depreester (ne pas libeller au nom de « La Vie Batelière »).